



Puis je toucher une rente viagere a l'etranger

Par **lisa**, le **07/08/2008** à **15:37**

bonjour

je suis en instance de divorce en premiere instance le juge m'as octroyé une rente viagere de 500 euros vu mon etat de santé je souhaite savoir si je peux toucher cette rente si je m'expatrie pour quelque temps au maroc ???

Merci pour votre réponse